

## UNICET

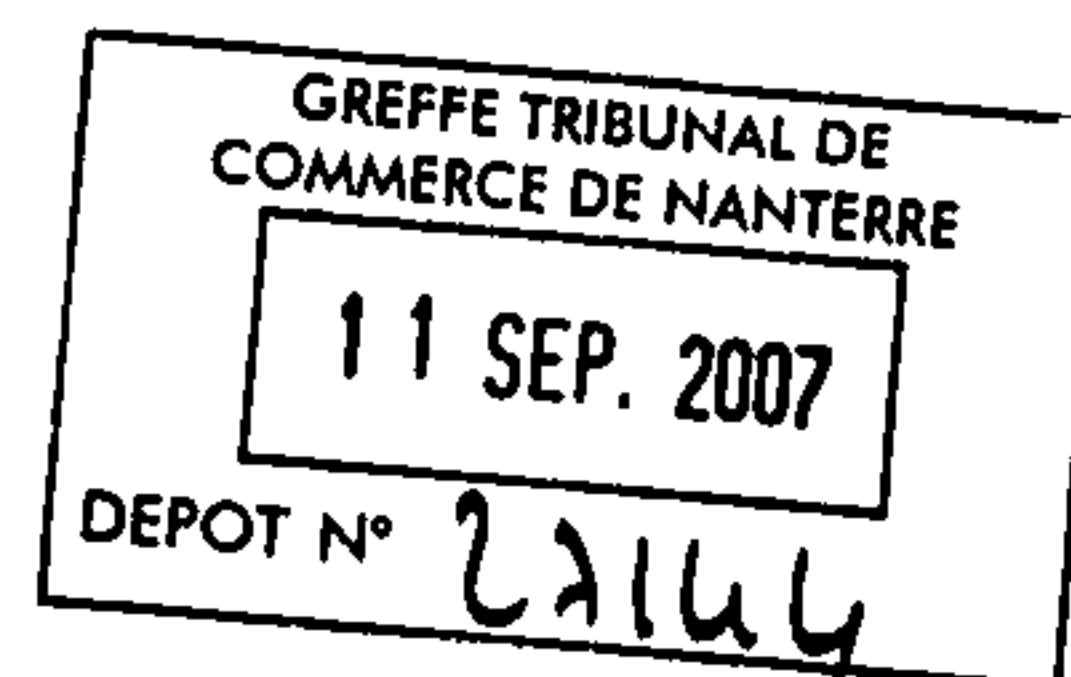
Société par actions simplifiée au capital de € 38.112  
Siège social : 140 rue Jules Guesde – 92307 Levallois-Perret  
417 890 589 RCS Nanterre

---

### EXTRAIT PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 29 juin 2005

L'an deux mil cinq,  
Le jeudi 29 juin à 14 heures,

Au 92, rue Baudin, 92300 Levallois-Perret,



Les associés de la Société UNICET se sont réunis en Assemblée Générale sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué dans les conditions prévues par la loi.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Pierre Verstraete préside la séance.

L'Assemblée procède ensuite à la composition de son bureau.

Monsieur Pierre Verstraete, représentant Schering-Plough Holdings France, et la société Schering-Plough, associés présents et acceptants, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Sophie LARRIEU est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions composant le capital social.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La société Deloitte & Associés, Commissaire aux Comptes, dûment convoqué, n'assiste pas à la réunion.

Le Président met à la disposition des associés :

- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes ;
- La copie de la lettre de convocation des associés ;
- La feuille de présence et les procurations données par les actionnaires représentés ;

- Le rapport de gestion et le tableau des résultats financiers des trois derniers exercices ;
- Le rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale ;
- Le rapport général et le rapport spécial du Commissaire aux Comptes ;
- Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2004 ;
- Le texte des résolutions proposées.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions des statuts et déclare que les documents et renseignements visés à l'article 135 dudit Décret ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège de la Société depuis la convocation de l'Assemblée ainsi que la liste des associés.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion sur la marche de la Société et présentation, par le Président, des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004 ;
- rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale des associés,
- rapports du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Nouveau code de Commerce;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2004 ;
- quitus au Président, et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé ;
- affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2004 ;
- renouvellement du mandat et pouvoirs du Président, et fixation de sa rémunération ;
- changement de dénomination du commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant,

Puis il donne lecture du rapport de gestion, du rapport du Conseil d'administration et des rapports du Commissaire aux Comptes.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes, figurant sur l'ordre du jour :

...

#### Cinquième résolution

L'assemblée générale,  
Après avoir entendu la lecture du rapport du Président

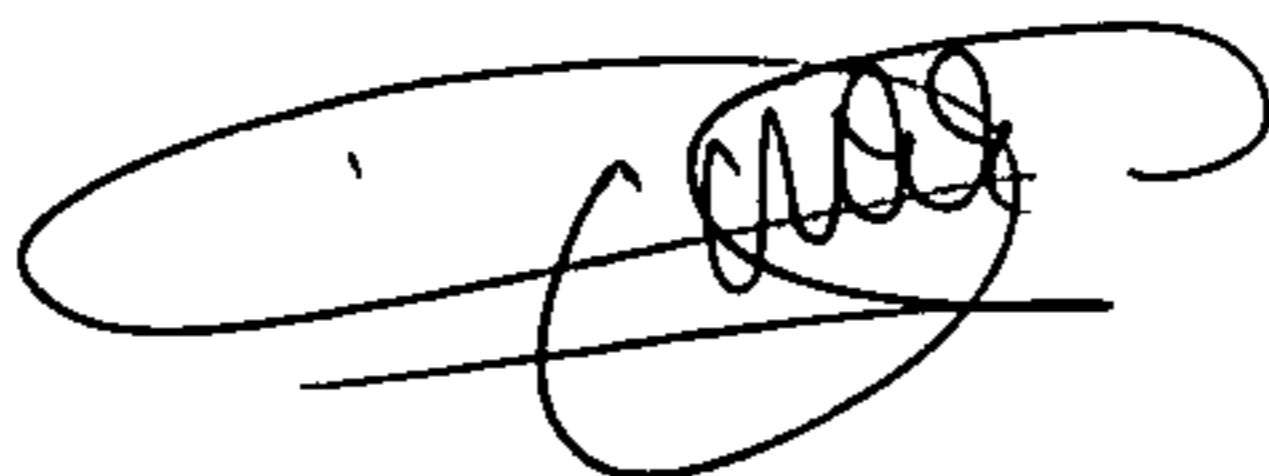
**Prend** acte de la fusion intervenue par voie d'absorption de la société Deloitte Touche et Tohmatsu par la société Deloitte Touche et Tohmatsu –

Audit, et constate que le mandat de commissaire aux comptes de la société, confié à la société Deloitte Touche Tohmatsu, est poursuivi par la société Deloitte Touche et Tohmatsu – Audit dont la nouvelle dénomination est Deloitte & Associés sise 185, avenue Charles De Gaulle à Neuilly sur Seine 92524. Ce mandat sera à renouveler à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice clos le 31 décembre 2009.

**Prend** acte que du fait de la fusion intervenu entre la société Deloitte Touche et Tohmatsu et la société Deloitte Touche et Tohmatsu – Audit, le commissaire aux comptes suppléant, devient la société BEAS sise 7-9, villa Housay à Neuilly sur Seine 92524 . Ce mandat sera à renouveler à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice clos le 31 décembre 2009

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme, le 27 juillet 2007  
Gilles PICARD  
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gilles Picard', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.